

# Vaccins gratuits contre les virus du papillome humain (VPH) et les hépatites A et B pour les jeunes en 4<sup>e</sup> année du primaire

**Formulaire  
à remplir à  
l'intérieur**



21-291-0119 © Gouvernement du Québec, 2021

## Parler des VPH et des hépatites avec mon enfant

### Comment parler des VPH et des hépatites avec mon enfant ?

Étant donné que les VPH et l'hépatite B se transmettent principalement lors d'activités sexuelles et que votre enfant est en 4<sup>e</sup> année, il se peut que vous soyez mal à l'aise de parler de la vaccination contre les VPH et les hépatites avec lui. Vous pouvez tout simplement dire à votre enfant que c'est une vaccination importante pour les jeunes de son âge et que ça le protégera d'infections qu'il pourrait attraper lorsqu'il sera plus grand. La vaccination contre les VPH et les hépatites peut devenir une belle occasion d'aborder le sujet de la sexualité avec votre enfant. Si votre enfant vous pose des questions sur le sujet, assurez-vous de lui donner de l'information qui est adaptée à son âge et à son niveau de développement psychosexuel. Pour de l'aide, vous pouvez consulter l'infirmière scolaire ou les bulletins *Mosaik*, qui sont conçus spécialement pour les parents qui souhaitent s'impliquer dans l'éducation à la sexualité de leur enfant : [publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001151/](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001151/).

## Sites d'intérêt

Gouvernement du Québec  
*Vaccination*  
[www.quebec.ca/sante/vaccination](http://www.quebec.ca/sante/vaccination)

Gouvernement du Canada  
*Santé*  
*Maladies et affections*  
*Vaccins et immunisation*  
[canada.ca](http://canada.ca)

Société canadienne de pédiatrie  
*Maladies et infections*  
*La vaccination*  
[soinsdenosenfants.cps.ca](http://soinsdenosenfants.cps.ca)

Société des obstétriciens et gynécologues  
du Canada  
[infovph.ca](http://infovph.ca)  
[masexualite.ca](http://masexualite.ca)

Naître et grandir  
*Tout ce qu'il faut savoir sur la vaccination*  
[naitreetgrandir.com](http://naitreetgrandir.com)

Pour en savoir plus, consultez également la section Vaccination du site du gouvernement du Québec qui comporte une nouvelle page sur les moyens de diminuer la douleur et l'anxiété liée à la vaccination.

[Quebec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination)

### Les vaccins contre les VPH sont-ils sécuritaires ?

**Oui.** Les vaccins contre les VPH sont très sécuritaires. Ils sont utilisés depuis près d'une quinzaine d'années. Plus de 300 millions de doses de ces vaccins ont été données à travers le monde. La vaccination contre les VPH est offerte aux jeunes dans toutes les provinces du Canada et dans plus de 80 pays. Depuis le début de la vaccination contre les VPH, de nombreux chercheurs mènent des travaux pour savoir s'il existe un lien entre la vaccination et des problèmes graves (telles que les maladies du système immunitaire ou du système nerveux ou, encore, des problèmes de fertilité ou d'ovaires). Aucun lien n'a été fait entre la vaccination et ces problèmes.

### Avec la vaccination, combien de temps la protection contre les VPH dure-t-elle ?

Selon les données scientifiques, la vaccination contre les VPH protège contre les infections à VPH, les lésions précancéreuses et les condylomes (verrues génitales ou anales) à près de 100% pendant au moins 14 ans. La protection à plus long terme demeure inconnue, mais on estime qu'elle devrait durer plusieurs décennies. Les études se poursuivent.

### Les vaccins contre les VPH remplacent-ils les tests de dépistage des lésions précancéreuses et du cancer du col de l'utérus comme le test de Pap ?

**Non.** Les vaccins contre les VPH ne remplacent pas ces tests de dépistage.

On recommande aux femmes actives sexuellement de 21 ans à 65 ans de passer un test de dépistage des lésions précancéreuses et du cancer du col de l'utérus tous les deux ou trois ans. Grâce à ce test, les lésions précancéreuses et le cancer du col de l'utérus peuvent être détectés et traités le plus tôt possible.

Pour le moment, il n'existe pas de tests fiables pour le dépistage du cancer de la gorge ou de l'anus. Il n'existe pas de tests fiables non plus pour le dépistage des lésions précancéreuses aux organes génitaux chez les hommes.

### Quels sont les symptômes d'une personne qui a une infection aux VPH ?

Très souvent, la personne qui a une infection aux VPH ne le sait pas parce qu'elle n'a pas de symptômes. Elle risque donc de transmettre son infection sans le savoir.

Chez les personnes qui n'ont pas été vaccinées contre les VPH, les condylomes (verrues génitales ou anales) sont l'une des infections transmissibles sexuellement les plus fréquentes. Les condylomes peuvent être gênants et apparaissent sous forme de petites bosses sur la peau ou les organes génitaux. Leur traitement peut être douloureux et nécessiter plusieurs visites médicales.

Les lésions précancéreuses aux organes génitaux et au col de l'utérus peuvent donner une variété de symptômes, comme des douleurs ou des saignements. Elles peuvent aussi être présentes sans signes ni symptômes pendant plusieurs années et parfois devenir des cancers.

## Les vaccins contre les VPH

### De quoi les vaccins contre les VPH sont-ils faits ?

Les vaccins contre les VPH sont fabriqués à partir d'une protéine présente à la surface du virus et qui imite l'enveloppe du virus. Ils n'ont pas le pouvoir d'infecter la personne vaccinée. Ils ne peuvent donc pas donner une infection aux VPH. Ils stimulent le système immunitaire pour que celui-ci prépare des anticorps contre les VPH. Plus tard, lorsque la personne est exposée aux VPH, le corps est déjà prêt et se défend tout de suite.

Les vaccins contre les VPH ne renferment pas d'agents de conservation, de latex, d'antibiotiques, de thimérosal ou de mercure. Ils contiennent un produit appelé adjuvant qui sert à augmenter la réponse du système immunitaire au vaccin.

### Les vaccins contre les VPH sont-ils efficaces ?

**Oui.** Au Québec, les infections aux VPH inclus dans les vaccins ont presque disparu chez les jeunes qui ont été vaccinés. Des études montrent que la vaccination contre les VPH est très efficace pour prévenir les infections aux VPH, les lésions précancéreuses et cancéreuses ainsi que les condylomes (verrues génitales ou anales) causés par les VPH contre lesquels protègent les vaccins. Cette haute efficacité est particulièrement observée lorsque la vaccination est débutée avant le début des relations sexuelles.

Nom de l'utilisateur	N° de dossier
----------------------	---------------

N° ID SI-PMI
--------------

## À L'USAGE DU CLSC

### Informations relatives à la vaccination

Lieu de vaccination et contre-indication de la vaccination			
Contre-indication de la vaccination (précisez)			
Nom du CLSC			
Adresse du CLSC (numéro, rue, ville, province)			Code postal
Lieu de vaccination			
Nom du vaccin	Numéro de lot	Dose	Site de l'injection
<input type="checkbox"/> Twinrix		<input type="checkbox"/> 0,5 ml IM	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
<input type="checkbox"/> Gardasil 9		<input type="checkbox"/> 0,5 ml IM	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
Date de la vaccination	Année	Mois	Jour
Heure de la vaccination		Heures	Minutes
Remarques			
Signature de l'infirmière		N° de permis	
Si une 2 <sup>e</sup> personne a administré les vaccins, signature de l'infirmière ou de l'infirmière auxiliaire		N° de permis	

Il est très important que **vous remplissiez le formulaire de consentement** à la dernière page de ce dépliant et que vous le retourniez le plus rapidement possible à l'école, **que vous choisissiez de faire vacciner votre enfant ou non**.

Les vaccins contre les VPH et les hépatites A et B sont recommandés à tous les jeunes en 4<sup>e</sup> année.

L'objectif principal de la vaccination contre les VPH et les hépatites A et B est de protéger contre ces infections et leurs complications.

Les deux vaccins seront donnés à l'école en même temps par l'infirmière du CLSC (deux vaccins seront donnés à chaque séance). Le jour de la vaccination, votre enfant devra **apporter son carnet de vaccination** si celui-ci n'a pas déjà été transmis à l'école et porter un chandail à manches courtes. Si votre enfant est absent de l'école le jour de la vaccination, vous pourrez le faire vacciner gratuitement en suivant les instructions de l'infirmière scolaire ou en prenant rendez-vous au CLSC.

Des sites Internet sont présentés à la dernière page de ce dépliant. Vous pourrez les consulter si ce dépliant ne répond pas à toutes vos questions. Vous pourrez aussi vous adresser à l'infirmière scolaire, à votre CLSC, à votre pharmacien ou à votre médecin.



## La vaccination

### Pourquoi commencer la vaccination en 4<sup>e</sup> année ?

Les vaccins contre les VPH et les hépatites A et B sont offerts en 4<sup>e</sup> année pour les raisons suivantes :

- C'est à l'âge de la 4<sup>e</sup> année (de 9 à 11 ans) que le système immunitaire répond le mieux à ces vaccins.
- Il est préférable d'administrer au moins une dose de vaccin contre les VPH et les hépatites A et B avant que les jeunes soient exposés à ces infections.
- La vaccination à l'école permet de vacciner plusieurs jeunes en peu de temps aidant ainsi à la protection de tous. Cela évite également des déplacements aux parents.

#### Mon enfant recevra deux vaccins en même temps. Cette pratique est-elle sécuritaire ?

**Oui**. Cette pratique est sécuritaire. Elle est utilisée depuis plusieurs décennies dans le monde entier.

#### Combien de doses de vaccin mon enfant recevra-t-il ?

Votre enfant recevra deux doses, en même temps :

- Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B (Twinrix Junior<sup>®</sup>);
- Une dose du vaccin contre les VPH (Gardasil 9<sup>®</sup>).

Une dose du vaccin contre l'hépatite B et une dose du vaccin contre les VPH sont également prévues en secondaire 3.

Les élèves qui ont un système immunitaire affaibli, auront besoin de doses additionnelles de ces vaccins selon un calendrier spécial. Si c'est le cas de votre enfant, l'infirmière scolaire pourra vous donner plus d'informations et vous référer au CLSC pour qu'il reçoive les doses additionnelles.

#### Est-ce que mon enfant devrait se faire vacciner contre les hépatites A et B dans les situations suivantes ?

Situation	Vaccination en 4 <sup>e</sup> année	Nombre de doses à recevoir en 4 <sup>e</sup> année	Raison
Mon enfant a déjà reçu une dose du vaccin contre l'hépatite B*	<b>Oui</b>	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre les hépatites A et B
Mon enfant a déjà reçu une dose du vaccin combiné contre l'hépatite A et l'hépatite B**	<b>Oui</b>	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour compléter la protection de votre enfant contre l'hépatite B
Mon enfant a déjà reçu deux doses ou plus du vaccin contre l'hépatite B à au moins cinq mois d'intervalle	<b>Oui</b>	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite A
Mon enfant a déjà reçu une dose ou plus du vaccin contre l'hépatite A	<b>Oui</b>	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite B***
Mon enfant a déjà reçu deux doses ou plus du vaccin combiné contre l'hépatite A et l'hépatite B à au moins cinq mois d'intervalle**	<b>Non</b>	Aucune	Votre enfant est déjà protégé contre les hépatites A et B
Mon enfant a déjà fait l'hépatite B	<b>Oui</b>	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite A
Mon enfant a déjà fait l'hépatite A	<b>Oui</b>	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite B***

\* Si la dernière dose a été donnée avant l'âge de 12 mois, une dose du vaccin contre l'hépatite B est recommandée en 4<sup>e</sup> année.

\*\* Si la dernière dose a été donnée avant l'âge de 12 mois, une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B est recommandée en 4<sup>e</sup> année.

\*\*\* Deux doses du vaccin sont nécessaires pour protéger contre l'hépatite B. Une dose du vaccin contre l'hépatite B est prévue en secondaire 3.

Il n'y a pas de danger à recevoir plus d'une fois un vaccin contre l'hépatite.

#### Quelles sont les réactions possibles aux vaccins ?

Les vaccins contre les VPH et les vaccins contre les hépatites A et B sont sécuritaires. Les principales réactions qu'ils peuvent causer sont généralement sans gravité,de courte durée et ne nécessitent aucune intervention médicale :

- Vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B (Twinrix Junior<sup>®</sup>)** : très souvent, de la douleur, un gonflement ou de la rougeur à l'endroit où la piqûre a été faite peuvent être ressentis. Souvent, de la fièvre, un mal de tête, des malaises, de la fatigue, des nausées ou des vomissements peuvent aussi se manifester.
- Vaccin contre les VPH (Gardasil 9<sup>®</sup>)** : dans la majorité des cas, de la douleur à l'endroit où la piqûre a été faite peut être ressentie. De la rougeur ou un gonflement à l'endroit où la piqûre a été faite peuvent aussi être ressentis très souvent. Souvent, de la fièvre ou des démangeaisons à l'endroit où la piqûre a été faite peuvent se manifester.

Il existe un très faible risque de réaction allergique grave à chaque vaccin. Ce type de réaction se produit généralement dans les minutes qui suivent la vaccination. L'infirmière est formée pour intervenir immédiatement afin d'arrêter la réaction allergique.

#### Que devrai-je faire si mon enfant a des réactions aux vaccins ?

Vous pourrez appliquer une compresse humide froide à l'endroit où la piqûre aura été faite pour diminuer la douleur, le gonflement, la rougeur ou les démangeaisons. Pour diminuer la fièvre ou les malaises, vous pourrez donner de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène.

Vous pourrez toujours consulter l'infirmière scolaire, Info-Santé 811, votre pharmacien ou un médecin, selon la gravité des symptômes.

#### Comme deux vaccins seront donnés en même temps, les réactions possibles aux vaccins seront-elles plus importantes ?

**Non**. Les réactions possibles aux vaccins seront ressenties une seule fois et ne seront pas plus importantes.

## Les hépatites A et B

#### Qu'est-ce que l'hépatite ?

L'hépatite est une maladie du foie qui peut avoir de graves complications. Il existe plusieurs hépatites, mais les plus fréquentes sont celles qui sont causées par des virus, comme l'hépatite A et l'hépatite B.

#### Quelle est la différence entre l'hépatite A et l'hépatite B ?

L'hépatite A ne se transmet pas de la même façon que l'hépatite B.

Généralement, les complications possibles de l'hépatite B sont plus graves que celles de l'hépatite A.

Contrairement à l'hépatite A, l'hépatite B peut rendre une personne contagieuse à vie.

#### Quels sont les principaux symptômes des hépatites A et B ?

Les hépatites A et B peuvent causer :

- fatigue;
- perte d'appétit, nausées ou vomissements;
- douleurs au ventre;
- fièvre;
- diarrhée;
- peau et blanc des yeux jaunes (jaunisse) ;
- selles pâles et urine foncée.

Certaines personnes n'ont pas de symptômes. Elles ne savent donc pas qu'elles ont l'hépatite et qu'elles peuvent la transmettre.

#### Comment se transmet l'hépatite A ?

L'hépatite A se transmet par la consommation d'eau ou d'aliments ou par l'utilisation d'objets contaminés par les selles d'une personne infectée. Par exemple, on peut contracter l'hépatite A quand une personne infectée ne se lave pas les mains après être allée aux toilettes et qu'elle prépare des aliments.

#### Quelles sont les complications possibles de l'hépatite A ?

Les complications possibles de l'hépatite A sont :

- une atteinte grave du foie ;
- une fatigue persistante (pendant plusieurs semaines) ;
- le décès (de 0,1 à 0,3 % des cas).

#### Comment se transmet l'hépatite B ?

L'hépatite B se transmet par le contact d'une plaie ou d'une muqueuse avec le sang, le sperme ou les sécrétions vaginales d'une personne infectée. Par exemple, l'hépatite B peut se transmettre :

- Par contact accidentel avec le sang d'une personne infectée ;
- Au cours de relations sexuelles non protégées par un condom ;
- À l'occasion d'un partage de seringue ou de tout autre matériel d'injection chez les utilisateurs de drogues ou par un contact accidentel avec ce matériel ;
- Au cours d'une séance de tatouage ou de perçage (*body piercing*) avec du matériel non stérilisé.

#### Quelles sont les complications possibles de l'hépatite B ?

Les complications possibles de l'hépatite B sont :

- une atteinte grave du foie ;
- une infection chronique du foie ;
- la cirrhose ;
- le cancer du foie ;
- le décès (environ 1 % des cas).

#### Comment peut-on se protéger contre les hépatites A et B ?

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre les hépatites A et B.

## Le vaccin contre les hépatites A et B

#### Le vaccin contre les hépatites A et B utilisé en 4<sup>e</sup> année est-il efficace ?

**Oui**. La dose de vaccin donnée en 4<sup>e</sup> année est suffisante pour protéger les enfants contre l'hépatite A et partiellement contre l'hépatite B. Une 2<sup>e</sup> dose de vaccin contre l'hépatite B est administrée en secondaire 3 afin d'assurer une protection à long terme contre l'hépatite B. Les vaccins utilisés sont très efficaces. Au Québec, les hépatites A et B ont presque disparu chez les jeunes qui ont été vaccinés.

#### Le vaccin contre les hépatites A et B utilisé en 4<sup>e</sup> année est-il sécuritaire ?

**Oui**. Ce vaccin est utilisé depuis plus de 25 ans. Des centaines de millions de doses de ce vaccin ont été données à travers le monde. Depuis le début de la vaccination contre les hépatites, de nombreux chercheurs mènent des travaux pour savoir s'il existe un lien entre la vaccination et des maladies graves (telles que les maladies du système immunitaire ou du système nerveux). Aucun lien n'a été fait entre la vaccination et ces maladies.

#### Avec la vaccination, combien de temps la protection contre les hépatites A et B dure-t-elle ?

Chez les personnes en bonne santé, la protection contre les hépatites A et B dure au moins 25-35 ans après la vaccination avec une dose pour l'hépatite A et deux doses pour l'hépatite B. Les études se poursuivent, mais rien n'indique qu'une dose de rappel est nécessaire plus tard dans la vie.

## Les VPH

#### Qu'est-ce que les VPH ?

Les VPH sont parmi les virus les plus répandus dans le monde et ils sont très nombreux. On en compte plus de 100 types différents. Certains VPH peuvent causer des condylomes (verrues génitales ou anales), des lésions précancéreuses ou des cancers du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus et de la gorge. Le VPH 16 est responsable de la majorité des cancers causés par les VPH chez les femmes et de presque tous les cancers causés par les VPH chez les hommes.

#### Comment les VPH se transmettent-ils ?

Les VPH se transmettent par le contact intime et prolongé avec la peau ou la muqueuse d'une personne infectée. Les VPH se transmettent principalement lors des activités sexuelles.

#### Qui peut avoir une infection aux VPH ?

En l'absence d'une vaccination, environ 75 % des hommes et des femmes auront une infection aux VPH au moins une fois dans leur vie. Les hommes et les femmes peuvent être infectés par plus d'un VPH à la fois et l'être plus d'une fois par le même VPH.

#### Comment peut-on se protéger contre les VPH ?

La vaccination contre les VPH demeure le meilleur moyen de protection contre les VPH et il est préférable de débiter la vaccination avant le début des relations sexuelles. Cependant, les vaccins contre les VPH ne protègent pas contre les autres infections transmissibles sexuellement ni contre tous les VPH. L'utilisation du condom reste donc importante, même si l'un des partenaires ou les partenaires ont été vaccinés contre les VPH.

Le condom diminue le risque d'infection par les VPH. Toutefois, il ne protège pas totalement parce qu'il ne couvre pas la peau autour des organes génitaux. Des VPH peuvent être présents sur la peau non couverte par le condom.

Contrairement à certaines croyances, le test de Pap ne protège pas contre les VPH. Il permet de détecter les lésions précancéreuses et le cancer du col de l'utérus qui ont été causés par une infection aux VPH.

Santé et Services sociaux

Québec



DT9415

Nom de l'enfant					
Prénom de l'enfant					
Date de naissance	Année	Mois	Jour	Sexe	
N <sup>o</sup> d'assurance maladie			Expiration	Année	Mois
Adresse (N <sup>o</sup> , rue)					
Ville				Code postal	

- Remplissez toutes les sections du formulaire y compris l'encadré ci-haut à l'aide d'un stylo.**
- Signez le formulaire.**
- Détachez le formulaire du dépliant et retournez-le sans délai à l'école, que vous acceptiez ou non la vaccination.**

Identification complémentaire					
Nom de l'école					Groupe
Nom du parent 1		Nom du parent 2		Nom du tuteur (s'il y a lieu)	
Votre statut <span> </span> : <input type="checkbox"/> Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Tuteur				Ind. rég.	Numéro
Téléphone où l'on peut vous joindre					

Antécédents médicaux et vaccinaux de l'enfant
<p>1. Votre enfant a-t-il déjà eu une réaction allergique grave qui a nécessité des soins médicaux d'urgence? <span style="float:right"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span></p> <p>Si oui, indiquez la cause<span> </span>: <input type="checkbox"/> Vaccin <input type="checkbox"/> Autre, précisez<span> </span>: _____</p> <p>2. Votre enfant a-t-il des problèmes avec son système immunitaire en raison d'une maladie (<i>ex.<span> </span>: leucémie</i>) ou d'un médicament (<i>ex.<span> </span>: chimiothérapie</i>)? <span style="float:right"><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</span></p> <p>Si oui, votre enfant devra recevoir une dose de plus.</p> <p><b>Veillez fournir le carnet de vaccination de votre enfant lorsque l'infirmière en fera la demande, que vous acceptiez ou non la vaccination. Ces informations seront validées et consignées, incluant les doses qui seront administrées, par l'infirmière du CLSC.</b></p>

Consentement (décision) du parent ou du tuteur				
<p>Comme parent ou tuteur d'un enfant de moins de 14 ans, vous devez prendre les décisions relatives à la vaccination de cet enfant.</p> <p>Les explications vous permettant de prendre une décision éclairée vous sont fournies dans le dépliant qui est joint à ce formulaire. Pour toute explication additionnelle sur les programmes de vaccination, veuillez communiquer avec votre CLSC ou l'infirmière de l'école.</p> <p>Vous devez vous prononcer sur les points qui suivent, en cochant, pour chacun de ces points, la case indiquant votre consentement ou votre refus. Vous devez signer ensuite au bas de la section. Lorsque vous donnez votre consentement, celui-ci s'applique à toute la série vaccinale, qui comprend 1 dose de chacun des vaccins mentionnés ci-dessous.</p> <p><b>1. Indiquez si vous acceptez ou si vous refusez que votre enfant soit vacciné contre les hépatites A et B.</b> [En 4<sup>e</sup> année du primaire, une dose de Twinrix (vaccin combiné contre les hépatites A et B) est administrée. Si votre enfant a déjà été vacciné contre l'une de ces maladies, l'infirmière administrera le vaccin si requis].</p> <p><input type="checkbox"/> <b>JE CONSENS</b> à ce que mon enfant reçoive ce vaccin.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>JE REFUSE</b> que mon enfant reçoive ce vaccin.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>NE S'APPLIQUE PAS</b> car mon enfant a déjà été vacciné contre les hépatites A et B ou a déjà fait l'hépatite A et l'hépatite B.</p> <p><b>2. Indiquez si vous acceptez ou si vous refusez que votre enfant soit vacciné contre les VPH (virus du papillome humain).</b> [En 4<sup>e</sup> année du primaire, une dose de Gardasil 9 (vaccin qui protège contre 9 types de VPH) est administrée].</p> <p><input type="checkbox"/> <b>JE CONSENS</b> à ce que mon enfant reçoive ce vaccin.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>JE REFUSE</b> que mon enfant reçoive ce vaccin.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>NE S'APPLIQUE PAS</b> car mon enfant a déjà été vacciné contre les VPH.</p>				
Signature du parent ou du tuteur	Date	Année	Mois	Jour

AH-727 DT 9415 (rév. 2020-07)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA VACCINATION CONTRE LES HÉPATITES A ET B ET CONTRE LES VPH EN 4<sup>e</sup> ANNÉE DU PRIMAIRE

DOSSIER DE L'USAGER